



# CLIO. Histoire, femmes et sociétés

21 (2005)  
Maternités

---

Danièle VOLDMAN

## **Sylvie SCHWEITZER, Les femmes ont toujours travaillé. Une histoire du travail des femmes aux XIXe et XXe siècles, Paris, Odile Jacob, 2002, 329 p.**

---

### **Avertissement**

Le contenu de ce site relève de la législation française sur la propriété intellectuelle et est la propriété exclusive de l'éditeur.

Les œuvres figurant sur ce site peuvent être consultées et reproduites sur un support papier ou numérique sous réserve qu'elles soient strictement réservées à un usage soit personnel, soit scientifique ou pédagogique excluant toute exploitation commerciale. La reproduction devra obligatoirement mentionner l'éditeur, le nom de la revue, l'auteur et la référence du document.

Toute autre reproduction est interdite sauf accord préalable de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France.

**revues.org**

Revues.org est un portail de revues en sciences humaines et sociales développé par le Cléo, Centre pour l'édition électronique ouverte (CNRS, EHESS, UP, UAPV).

---

### Référence électronique

Danièle VOLDMAN, « Sylvie SCHWEITZER, Les femmes ont toujours travaillé. Une histoire du travail des femmes aux XIXe et XXe siècles, Paris, Odile Jacob, 2002, 329 p. », *CLIO. Histoire, femmes et sociétés* [En ligne], 21 | 2005, mis en ligne le 06 juin 2005, consulté le 10 février 2012. URL : <http://clio.revues.org/1496>

Éditeur : Presses universitaires du Mirail

<http://clio.revues.org>

<http://www.revues.org>

Document accessible en ligne sur :

<http://clio.revues.org/1496>

Document généré automatiquement le 10 février 2012. La pagination ne correspond pas à la pagination de l'édition papier.

Tous droits réservés

Danièle VOLDMAN

## **Sylvie SCHWEITZER, Les femmes ont toujours travaillé. Une histoire du travail des femmes aux XIXe et XXe siècles, Paris, Odile Jacob, 2002, 329 p.**

Pagination de l'édition papier : p. 326-329

- 1 Professeure d'histoire contemporaine à l'université Louis Lumière-Lyon II, Sylvie Schweitzer explore depuis longtemps l'évolution des métiers à partir de la révolution industrielle. Son but, dans cet ouvrage dont le titre sonne comme un slogan, est de montrer que cette activité fondamentale de l'espèce humaine, où la présence des femmes est immémoriale, n'est pas appréhendée de la même manière pour les hommes et pour les femmes. Or, si à travers les âges, les uns et les autres n'ont peut-être pas accompli les mêmes tâches, tous et toutes ont également gagné le pain quotidien à la sueur de leur front. Il s'agit donc d'abord de montrer l'ampleur et la diversité du travail féminin, puis de comprendre les raisons de son invisibilité et surtout de la persistance de l'affirmation erronée selon laquelle les femmes ne sont entrées que récemment sur le marché du travail.
- 2 La démonstration s'appuie sur une chronologie distinguant quatre phases dans l'histoire du travail féminin depuis le début du XIXe siècle. Durant la première, où dominaient encore le monde rural et l'agriculture, les femmes étaient en grande majorité occupées dans les fermes comme la plupart des hommes. Mais elles étaient aussi commerçantes, patronnes de l'industrie, domestiques et ouvrières. Au cours de cette période, la partition des tâches entre hommes et femmes est devenue de plus en plus rigide, et les occupations féminines se caractérisaient par une absence courante de rémunération salariée. Sur cette réalité s'est ancrée en partie l'idée que les femmes ne travaillaient pas. Avec l'industrialisation du milieu du XIXe siècle, le durcissement des rapports entre groupes sociaux et entre sexes s'est accompagné de l'éviction des femmes des métiers qualifiés et de leur assignation à certains métiers d'où les hommes étaient exclus. Ce second temps fut aussi celui de l'enracinement des stéréotypes concernant les aptitudes au travail des femmes (patience, docilité, adresse) et des hommes (force physique, décision, inventivité). Entre 1920 et 1960, ont commencé des ajustements sous l'action conjuguée des deux guerres et de la laïcisation. Au cours de cette troisième période, des activités traditionnellement féminines comme le soin aux enfants et aux malades sont peu à peu sorties du domaine bénévolat et de la vocation pour entrer dans la professionnalisation. Enfin à partir des années 1960, avec la proclamation de l'égalité de tous les droits civiques et civils entre les hommes et les femmes, les métiers ont cheminé vers la mixité. Cette périodisation permet à l'auteure de conclure le premier point de sa démonstration par la rectification d'une affirmation fautive : au lieu de dire « depuis que les femmes travaillent », il est plus juste d'énoncer dit-elle, « depuis que les femmes travaillent avec des droits égaux à ceux des hommes ».
- 3 L'examen des droits et des interdits sur la pratique de certains métiers est le second point de la démonstration. Une étude minutieuse des travaux accomplis par les femmes montre qu'elles ont occupé tous les espaces du travail qui leur étaient consentis, bataillant pour se faire ouvrir les autres. Autrement dit, là encore, les femmes ont travaillé mais sans accéder aux métiers mieux rémunérés, réservés aux hommes. La façon dont les méthodes statistiques ont comptabilisé le travail féminin est une autre clef de son invisibilité. D'une part parce que longtemps le statut des épouses les a écartées du dénombrement des travailleuses dans la mesure où n'étaient pas considérées comme actives celles qui travaillaient avec leur conjoint. De l'autre, parce que l'appareil statistique a peiné à prendre en compte la place des femmes au travail. Dans le courant du XIXe siècle par exemple, les recensements pouvaient, d'un lieu à l'autre, classer une agricultrice ou une commerçante indifféremment dans la catégorie

sans profession, ménagère ou sous la dénomination du métier de l'époux. Et dans les années 1980 encore, les catégories de l'INSEE n'admettant qu'un seul chef d'exploitation, une épouse d'agriculteur qui se déclarait exploitante, était comptabilisée dans la catégorie des aides familiales. Les raisons de cette mauvaise comptabilisation s'enracinent dans une pensée attribuant aux femmes un rôle second et soumis, fondé sur une assignation biologique et sociale à la maternité. C'est pourquoi, explique en substance Sylvie Schweitzer, une des difficultés pour parler du travail des femmes est de dénouer les représentations qui l'entourent. Au début du XXI<sup>e</sup> siècle, la réflexion sur le travail féminin continue d'être enserrée dans un réseau de représentations élaborées au XIX<sup>e</sup> siècle, qui mêle la construction sociale des qualités, le poids des usages et la réalité de l'accession des femmes à toutes les professions.

- 4 Ceci implique, troisième élément de la démonstration, de tracer l'histoire de l'exclusion des femmes d'un ensemble de tâches réservées aux hommes. Les résistances symboliques ou réelles face au travail féminin se sont organisées autour de deux grandes peurs : celle de l'autonomie et celle de la concurrence, « fil rouge de l'histoire des partitions du marché du travail ». Ainsi, à bien y regarder, ce n'est pas le travail des femmes en tant que tel qui a été longtemps refusé, mais certaines professions, celles qui permettaient la décision et donc l'organisation des mutations sociales. C'est pourquoi la crainte de la rivalité n'a jamais été si fortement énoncée que quand le nombre de femmes menaçait de croître dans les espaces professionnels, en particulier dans le dernier tiers du XX<sup>e</sup> siècle. Leur incapacité juridique organisée par la législation napoléonienne entre 1804 et 1810, n'a été dénouée qu'entre 1965 et 1975. Tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle, après leur exclusion du droit commun et ordinaire, en particulier pour les épouses, une série de lois les a écartées de la formation manuelle ou intellectuelle. Tandis que durant cette période, grâce à la législation, la société construisait le genre des métiers et leur non mixité, les syndicats ne s'occupaient pas plus de défendre un travail féminin qu'ils récusaient. Comme l'ensemble du corps social, ils craignaient le caractère potentiellement émancipateur de l'extension du travail salarié à l'extérieur de la cellule familiale. Les ouvrières d'usine ont cristallisé ces craintes. Dans l'espace usinier, où hommes et femmes se sont côtoyés en dépit de tout, la mixité n'a pas touché les métiers, les moins qualifiés étant réservés aux femmes, servantes interchangeable des machines.
- 5 Cette relégation était justifiée par l'absence de formation, dont l'étude constitue le dernier élément de la démonstration. La justification de leur exclusion s'est construite sur une tautologie : exclues des métiers qualifiés par manque de formation, les femmes étaient exclues des formations parce qu'elles n'étaient pas des hommes. C'est pourquoi l'histoire de l'égalité au travail est celle de la lente conquête de l'égalité des formations, des promotions et de la mixité des tâches. Qu'il s'agisse des métiers traditionnels (agricultrices, commerçantes, domestiques), des professions réservées au féminin (infirmières, sages-femmes), des emplois peu qualifiés (ouvrières), et de ceux récemment ouverts aux femmes (ingénieures, magistrates), leur évolution vers la mixité s'accompagne d'une longue résistance des enseignements généraux et professionnels à admettre les femmes. Mais la conquête des diplômes n'est pas un gage d'accès aux professions. Ainsi dans l'entre-deux-guerres, l'université s'est ouverte aux filles mais la disproportion a perduré entre le nombre d'inscrites dans l'enseignement supérieur et le nombre de diplômées, puis entre le nombre de diplômées et le nombre de femmes exerçant la profession qui y correspondait. Tout particulièrement dans les secteurs du savoir et du pouvoir, le temps a été long entre l'autorisation de poursuivre des études et celle d'exercer sans contrainte les professions qui correspondaient à ces domaines. Qui plus est, l'arrivée des femmes dans les métiers autrefois réservés aux hommes comme l'enseignement secondaire et supérieur, la médecine, la magistrature ou l'ingénierie, a eu pour conséquence une dévalorisation de ces occupations. L'auteure observe à ce propos qu'elles se dévalorisent pour les hommes qui autrefois les occupaient seuls. La féminisation n'est en fait que la conséquence de la levée des inégalités, en particulier celle des formations.
- 6 Se présentant comme une synthèse, ce livre a le mérite de rassembler une multitude de travaux épars et surtout de proposer une réflexion sur les pesanteurs des représentations et les difficultés à penser hors des cadres communément admis. Malgré le florilège de discours sexistes accompagnant les prises de position sur le travail des femmes depuis deux siècles,

l'auteure conclut de façon optimiste sur la proche constitution d'un marché du travail plus égalitaire entre hommes et femmes. On ne peut qu'espérer que la succession des générations lui donnera raison.

---

### ***Pour citer cet article***

#### Référence électronique

Danièle VOLDMAN, « Sylvie SCHWEITZER, Les femmes ont toujours travaillé. Une histoire du travail des femmes aux XIXe et XXe siècles, Paris, Odile Jacob, 2002, 329 p. », *CLIO. Histoire, femmes et sociétés* [En ligne], 21 | 2005, mis en ligne le 06 juin 2005, consulté le 10 février 2012.  
URL : <http://clio.revues.org/1496>

#### Référence papier

Danièle VOLDMAN, « Sylvie SCHWEITZER, Les femmes ont toujours travaillé. Une histoire du travail des femmes aux XIXe et XXe siècles, Paris, Odile Jacob, 2002, 329 p. », *CLIO. Histoire, femmes et sociétés*, 21 | 2005, 326-329.

---

---

### ***Droits d'auteur***

Tous droits réservés

---